

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie - année 2016-2017

NOR : MENS1600411A
arrêté du 7-6-2016
MENESR - DGESIP A1-2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 7-1-1998 modifié ; arrêté du 3-5-2005 modifié ; arrêté du 12-5-2015 ; avis du CSE du 19-5-2016 ; avis du Cneser du 23-5-2016

Article 1 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2016 - 2017 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

Thème 1 : « Le monde des passions »

1 - *La cousine Bette* (Honoré de Balzac)

2 - *Andromaque* (Jean Racine)

3 - *Dissertation sur les passions* (David Hume) - traduction Jean-Pierre Cléro - (éditions GF Flammarion)

Thème 2 : « Servitude et soumission »

1 - *Discours de la servitude volontaire* (La Boétie)

2 - *Une maison de poupée* (Ibsen) - traduction Eloi Recoing - Babel n° 1400 (Actes Sud)

3 - *Lettres persanes* (Montesquieu)

Article 2 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires de technologie industrielle pour techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2016 - 2017 s'appuie notamment sur le second thème de l'article 1er, à travers les œuvres mentionnées en 1 et 3 de ce thème.

Article 3 - L'arrêté du 12 mai 2015 relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année 2015 - 2016, est abrogé à compter de la rentrée 2016.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 7 juin 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval